

**CONSEIL METROPOLITAIN DU 08 DECEMBRE 2017  
Délibération n° 2017 – 189**

**18 – NANTES - ARBRE AUX HERONS – PRE-ETUDES – SIGNATURE DU MARCHE -  
CONTROLE TECHNIQUE ET AUTRES ETUDES – LANCEMENT D'UNE PROCEDURE  
CONCURRENTIELLE AVEC NEGOCIATION**

Date de la convocation : le 1<sup>er</sup> décembre 2017

Nombre de Conseillers en exercice : 97

Présidente de séance : Mme Johanna ROLLAND - Présidente de Nantes Métropole

Secrétaire de séance : M. Michel LUCAS

**Présents : 76**

M. AFFILE Bertrand, M. ALIX Jean-Guy, M. ALLARD Gérard, M. AMAILLAND Rodolphe, M. ANNEREAU Matthieu, M. BAINVEL Julien, Mme BASSAL Aïcha, M. BELHAMITI Mounir, Mme BENATRE Marie-Annick, Mme BESLIER Laure, Mme BIR Cécile, Mme BLIN Nathalie, M. BLINEAU Benoît, M. BOLO Pascal, M. BUREAU Jocelyn, M. CAILLAUD Michel, Mme CHEVALLEREAU Claudine, Mme CHIRON Pascale, Mme CHOQUET Catherine, M. COUTURIER Christian, M. DAVID Serge, Mme DELBLOND Liliane, M. DENIS Marc, Mme DUBETTIER - GRENIER Véronique, Mme FAVENNEC Katell, M. FEDINI François, Mme GARNIER Laurence, M. GARREAU Jacques, Mme GESSANT Marie-Cécile, M. GRELARD Hervé, Mme GRELAUD Carole, Mme GRESSUS Michèle, Mme HAKEM Abbassia, Mme HAMEL Rozenn, M. HAY Pierre, M. HIERNARD Hugues, Mme HOUEL Stéphanie, M. HUCHET Erwan, Mme KRYSMANN Blandine, Mme LAERNOES Julie, Mme LE BERRE Dominique, Mme LE STER Michèle, Mme LEFRANC Elisabeth, M. LEMASSON Jean-Claude, Mme LUTUN Lydie, M. MARAIS Pierre-Emmanuel, M. MARTIN Nicolas, M. MAUDUIT Benjamin, Mme MERAND Isabelle, Mme MEYER Christine, M. MOREAU Jean-Jacques, M. MORIVAL Benjamin, M. MOUNIER Serge, Mme NAEL Myriam, Mme NEDELEC Marie Héléne, M. NICOLAS Gilles, M. PARPAILLON Joseph, Mme PERNOT Mireille, M. PRAS Pascal, M. QUERAUD Didier, M. QUERO Thomas, M. RAMIN Louis - Charles, M. REBOUH Ali, M. RENEAUME Marc, M. RIOUX Philippe, M. ROBERT Alain, Mme RODRIGUEZ Ghislaine, Mme ROLLAND Johanna, M. ROUSSEL Fabrice, M. SALECROIX Robin, M. SEILLIER Philippe, M. SOBCZAK André, Mme SOTTER Jeanne, M. TRICHET Franckie, M. VEY Alain, M. VOUZELLAUD François

**Absents et représentés : 19**

Mme BOCHER Rachel (pouvoir à M. TRICHET Franckie), M. BUQUEN Eric (pouvoir à M. BUREAU Jocelyn), Mme COPPEY Mahel (pouvoir à Mme CHIRON Pascale), M. DUCLOS Dominique (pouvoir à Mme GRESSUS Michèle), Mme DUPORT Sandrine (pouvoir à Mme PERNOT Mireille), M. FOURNIER Xavier (pouvoir à M. RAMIN Louis - Charles), M. GILLAIZEAU Jacques (pouvoir à Mme BESLIER Laure), Mme GUERRA Anne-Sophie (pouvoir à Mme GARNIER Laurence), Mme IMPERIALE Sandra (pouvoir à M. ANNEREAU Matthieu), M. JUNIQUE Stéphane (pouvoir à Mme DELBLOND Liliane), M. LE BRUN Pierre-Yves (pouvoir à Mme CHOQUET Catherine), M. LUCAS Michel (pouvoir à Mme LE BERRE Dominique), Mme MAISONNEUVE Monique (pouvoir à M. PARPAILLON Joseph), M. MARTINEAU David (pouvoir à M. HUCHET Erwan), Mme PADOVANI Fabienne (pouvoir à M. MAUDUIT Benjamin), Mme PIAU Catherine (pouvoir à Mme BASSAL Aïcha), Mme PREVOT Charlotte (pouvoir à M. ALLARD Gérard), M. RICHARD Guillaume (pouvoir à Mme KRYSMANN Blandine), M. SEASSAU Aymeric (pouvoir à M. SALECROIX Robin)

**Absents : 2**

M. GUERRIAU Joël, M. HUARD Jean-Paul

**18 – NANTES - ARBRE AUX HERONS – PRE-ETUDES – SIGNATURE DU MARCHE - CONTROLE TECHNIQUE ET AUTRES ETUDES – LANCEMENT D'UNE PROCEDURE CONCURRENTIELLE AVEC NEGOCIATION**

**EXPOSE**

Par délibération en date du 10 février 2017, le Conseil Métropolitain a approuvé le principe du lancement des études préalables à la réalisation de l'Arbre aux Hérons ainsi que la co-crédation d'un fonds de dotation avec les acteurs économiques.

Afin de conduire et coordonner ces études, dans un cadre méthodologique de gouvernance concertée, organisée par le Maître de l'ouvrage, en association avec le fonds de dotation créé pour ce projet, Nantes Métropole a confié un mandat à Nantes Métropole Aménagement, par ailleurs en charge de l'aménagement du Bas-Chantenay et du jardin extraordinaire qui accueillera en son sein l'Arbre aux Hérons.

Dans ce cadre, il s'agit tout d'abord d'autoriser Nantes Métropole Aménagement, à conclure un marché de prestations avec les auteurs, Pierre Oréface et François Delarozière, en groupement avec l'association La Machine, pour la réalisation des pré-études.

Celles-ci consistent, par un travail itératif entre le projet artistique et l'ensemble des données techniques et réglementaires, à définir précisément l'œuvre, son contenu et ses conditions d'entretien dans un objectif d'optimisation des coûts d'exploitation.

Ces pré-études conclues pour une durée de 2 ans permettront de vérifier la faisabilité technique de l'œuvre dans le cadre des contraintes du site et d'en stabiliser le coût de réalisation.

Nantes Métropole disposera à l'issue de ces études des éléments techniques et financiers pour confirmer la réalisation de l'Arbre.

Le marché est conclu, dans le cadre des dispositions de l'article 30-I-3° a) et c) du décret n° 2016-360 du 25 mars 2016 relatif aux marchés publics, s'agissant d'une œuvre artistique pour laquelle les auteurs, en groupement avec l'association la Machine, disposent d'une exclusivité pour la réalisation de ces études. Le montant du marché est de 2 435 000 € HT auxquels s'ajoutent 140 000 € HT de droits d'auteurs.

Il est nécessaire de compléter ces études, par le lancement d'études spécialisées participant à la faisabilité de cet équipement. Tout d'abord, il s'agit de mobiliser une prestation de contrôle technique qui assurera cette mission tout au long de l'opération. Les prestations intègrent notamment les missions prévues par les normes EN18134 (Manèges), L (solidité), SEI (sécurité des personnes), accessibilité handicap. Ce marché se décompose en deux tranches : la tranche ferme couvre la phase études et la tranche optionnelle couvrira la phase réalisation.

Ensuite, il est nécessaire de réaliser des études de sols et géotechniques pour déterminer avec précision les conditions d'ancrage de l'Arbre aux Hérons au sein de la carrière Chantenay.

Conformément aux dispositions des articles 25 et 71 à 72 du Décret n° 2016-360 du 25 mars 2016 relatif aux marchés publics, il vous est proposé de lancer une procédure concurrentielle avec négociation sur les deux missions de contrôle technique et d'études géotechniques, chacune constituant un lot distinct.

Le montant de cette consultation est estimé à 530 000 € HT soit 636 000 € TTC pour l'ensemble des lots et tranches.

Les crédits correspondants sont prévus au budget principal - AP n° 008 « Grands équipements métropolitains », opération n° 2017-3755 « Arbre aux hérons - études »

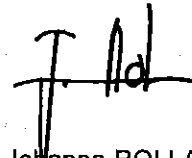
**LE CONSEIL DELIBERE ET,**

**PAR 86 VOIX POUR ET 9 ABSTENTIONS**

1. Autorise Nantes Métropole Aménagement, mandataire, à passer un marché négocié avec le groupement des auteurs, François Delarozière et Pierre Oréface, et de l'association La Machine, relatif aux pré-études portant sur la faisabilité de l'œuvre l'Arbre aux Hérons.
2. Par dérogation aux délégations du Conseil au Bureau, autorise le mandataire à lancer une procédure concurrentielle avec négociation pour les études de contrôle technique et les études de sols.
3. Autorise le directeur Général de Nantes Métropole Aménagement à signer les marchés correspondants.
4. Autorise Madame la Présidente ou Monsieur le Vice-président délégué à prendre les mesures nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

Nantes, le 08 décembre 2017

La Présidente de Nantes Métropole,



Jovanna ROLLAND

Affichée le 15 décembre 2017

Transmise en préfecture le :

Accusé de réception en préfecture  
044-244400404-20171208-2017\_189DC-DE  
Date de télétransmission : 15/12/2017  
Date de réception préfecture : 15/12/2017